

DISTRIBUTION AGENT DE SÉCURITÉ MAGASIN PRÉVENTION VOLS

➤ En quoi consiste ce métier ?

L'agent de sécurité magasin prévention vols est un agent de sécurité qui participe à un travail de surveillance, dans les établissements recevant du public dont l'activité exclusive est la vente, en vue d'éviter les vols et les actes de malveillance. Son activité s'exerce à l'intérieur de l'établissement. Il exerce une mission de prévention et/ou de dissuasion à l'intérieur de la surface de vente. Il est dispensé du port de l'uniforme.

➤ Des missions variées et toujours dans l'action !

- Il lutte contre la démarque inconnue, en identifiant précisément les individus suspectés de vol ;
- Il recherche tout indice susceptible de le renseigner sur les comportements frauduleux des personnes présentes sur la surface de vente ;
- Il prévient l'agent « entrée sortie » des individus repérés ;
- Il confirme à l'agent « entrée sortie » l'acte délictueux présumé ;
- Il rédige un rapport de ses constatations sur les documents prévus à cet effet, renseigner la main courante ou tout autre support mis à sa disposition.



Julien,
Agent de sécurité
magasin prévention vols

« Notre présence est souvent discrète. C'est le but ! Nous devons lutter contre la démarque inconnue en identifiant les individus suspectés de vols. »



Les conditions de recrutement

Il faut justifier d'une certification d'aptitude professionnelle préalable (CQP APS), être majeur, avoir un casier judiciaire vierge et être en possession d'une carte professionnelle.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

➤ Des formations accessibles à tous

Différents niveaux d'études sont possibles pour exercer ce métier. Les CAP (ou équivalent), MC ou BP représentent les diplômes de base. Avec un bac + 3 ou un bac + 5, on occupe directement un poste d'encadrement. Viennent s'ajouter des qualifications professionnelles (agent de sécurité incendie certifié, opérateur certifié en télésécurité, conducteur de chien de défense certifié...) reconnues par la convention collective nationale.

L'ensemble des formations initiales de l'ensemble des métiers de la sécurité privée comportent un tronc commun de 41 heures. Il permet d'acquérir des connaissances liées à l'environnement juridique de la sécurité privée (le livre VI du code de la sécurité intérieure, le code pénal, l'article 73 du code de procédure pénale, le respect des libertés publiques, la déontologie professionnelle), mais également aux comportements et actions que tous les agents de sécurité privée doivent maîtriser de manière identique (les premiers secours, les situations conflictuelles, la transmission des informations).



Jalil,
Agent de sécurité
magasin prévention vols

« L'expérience est très importante dans ce métier. Aujourd'hui, au bout de 10 ans, j'identifie très rapidement les comportements suspects. Nous devons avoir l'œil partout et surtout faire preuve de sang froid. »



11 032
entreprises



174 736
salariés



5 650
créations
d'emplois par an



6 000
CDI par an

➤ La sécurité privée, un secteur qui compte !

La sécurité privée a conscience du rôle qui est le sien au service de la collectivité. Depuis le 12 juillet 1983, il est de notoriété publique dans notre société que la sécurité privée concourt à la sécurité générale. Grandes surfaces, centre commerciaux, entreprises, événements festifs et culturels, aéroports ... les entreprises de sécurité privée interviennent au quotidien pour apporter leurs expertises et contribuer, aux côtés des forces publiques, à la sécurité des citoyens.

Depuis des années, la sécurité privée a engagé sa mutation. Sous le contrôle de l'État, la volonté de se professionnaliser et de se moraliser l'a conduite à des évolutions remarquables.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée

www.profession-securite.org